



Délibération  
N° 2022-070

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE SAN MARTINO DI LOTA

\*\*\*\*\*

ESTRATTU DI E DELIBERAZIONI DI U CUNSIGLIU MUNICIPALE  
DI A CUMUNA DI SAN MARTINU DI LOTA

**OBJET :** MISE EN ŒUVRE DE LA COMPTABILITE M57 : REGLEMENT BUDGETAIRE ET FINANCIER POUR DETAILLER LE FONCTIONNEMENT DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENTS (AP-CP)

Date de la convocation : 02/12/2022

# SEANCE DU 07 DECEMBRE 2022

L'an DEUX MILLE VINGT DEUX et le sept décembre à dix-sept heures trente

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Mme PADOVANI Marie-Hélène**.

**Présents :** Mme PADOVANI Marie-Hélène, M. LEONARDI Bernard, Mme CASANOVA Nicole, M. BERTRAND Michel, Mme FORNESI Marie-Dominique, Mme MANDRICHI Marie-Paule, Mme LORENZI Thérèse, Mme FILIPPI Augusta, M. POLIFRONI Bruno, Mme RAGAS Viviane, Mme VALERY-GRAZIANI Nathalie, M. SIGURANI Olivier, Mme MINICUCCI Audrey.

**Absents :**

M. SCANIGLIA Didier, M. ROSSI Alain, M. PATRONE Etienne, M. CORMAT René-Pierre, M. GRAZIANI Jean-Charles,

M. PADOVANI Jean-Jacques a donné pouvoir à M. Bertrand Michel,  
M. COVILLI Pierre-Antoine a donné pouvoir à Mme Fornesi Marie-Dominique,  
Mme SIGURANI Marielle a donné pouvoir à Mme Casanova Nicole,  
M. REVELLI Hervé a donné pouvoir à Mme Padovani Marie-Hélène,  
Mme NATALI Emmanuelle a donné pouvoir à M. Leonardi Bernard.

Nbre de conseillers afférents à L'assemblée délibérante : 23

En exercice : 23

Présents : 13

Absents : 5

Représentés : 5

*Mme FORNESI Marie-Dominique a été nommée secrétaire.*

Lors de la séance du 7 juillet 2022, le Conseil Municipal décidait de la mise en œuvre du référentiel M 57 au 1er janvier 2023 (en remplacement de la nomenclature M14 actuellement en vigueur). Il s'agit à présent de mettre en place un règlement budgétaire et financier en particulier pour détailler le fonctionnement des AP-CP (Autorisations de Programme et Crédits de Paiements).

Le projet de règlement est présenté par M. Michel BERTRAND, adjoint délégué aux finances.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02B-212003057-20221207-0942022-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/12/2022



**Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,**

<b>Pour : 18</b>	<b>Contre : 0</b>	<b>Abstentions : 0</b>
------------------	-------------------	------------------------

- Approuve le règlement budgétaire et financier, ci-annexé

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.  
Le Maire, Madame Marie-Hélène PADOVANI

